

ELECTION DU PRESIDENT.
TICKET DE L'ADMINISTRATION.
Manufactures domestiques—agriculture interne
ELECTEURS D'INDIANES.
JAMES VILLERE—De St. Bernard,
A. LEBLANC—De l'Assomption,
C. BUSHNET—De St. Louis-Rouge,
N. DECLOUET—De St. Martin,
B. MORRIS—Natchitoches.

A l'appui de ce que nous disions hier sur l'intolérance qui règne dans quelques uns de nos Etats, voici quelques détails qui prouvent que notre opinion n'est en rien exagérée. Ce n'est pas assez d'empêcher les citoyens de circuler dans les rues, d'obliger les cafés à rester fermes aux heures des cérémonies religieuses; on met en question à Philadelphie si l'on n'empêchera pas les bateaux à vapeur de faire leur service le dimanche! Ainsi, si les fanatiques qui invoquent de pareilles mesures réussissent à les faire adopter, on verra bientôt dans cette vaste et populeuse cité, les intérêts du commerce, cette source de la richesse des Etats-Unis, maintenus et foulés au pied pour satisfaire à l'extravagance de quelques cerveaux en délire! Quelle page pour notre histoire! Eh ces sont là ces pensylvains dont on a tant parlé la merveilleuse tolérance! Qui ne prendrait ces lignes pour de la calomnie sans les documents authentiques dont elles sont accompagnées?

La rigoureuse observance du Sabbat, dit le Philadelphia-Bureau de Mercredi (13 courant), a été dernièrement l'objet de sérieuses considérations dans cette ville; plusieurs réunions ont eu lieu et diverses mesures ont été proposées pour remédier aux maux dont on se plaint. A ce propos on s'est fortement élevé contre le service des bateaux à vapeur, et on a suggéré des moyens pour le faire cesser. Sans chercher à entrer dans des controverses d'un côté ou de l'autre, nous croyons que les observations suivantes du National-Gazette, sur la question abstraite des mesures coercitives en matière de conscience, sont sagement conçues, d'une application générale, et qu'elles méritent toute l'attention possible: "Nous sommes particulièrement opposés à ce système de coercition, parce qu'il a été trop souvent défendu et employé par des hommes intéressés à la publication de certains journaux, et qu'il a presque détruit la liberté de la presse dans notre pays. Un Editeur ne doit pas se livrer aveuglément à tel ou tel parti, qu'il ait pour objet des intérêts politiques ou des intérêts généraux. Il ne doit pas travailler à satisfaire les passions, les préjugés et les intérêts individuels. Et, néanmoins, quoiqu'en subsistant, d'en agir ainsi il ne fasse quelquefois qu'obéir à sa conscience, et qu'il puisse d'ailleurs offrir à ses lecteurs les productions les plus utiles et les plus utiles, il est abandonné à la protection sur lesquelles il sont transférées à ceux qui sans avoir l'effervescence ou les traillants. Nous ne passions pas de nous avoir nous mêmes coup de cette manière, ou de nous des raisons de croire, mais nous ne pouvons que nous apprécier parfaitement et les habitudes dominantes, nous connaissons tous les maux qui résultent pour ce pays."

Nous ajouterons que peu de mots à ces réflexions pour prouver que leur auteur n'est nullement en contradiction avec nous: le seul désir qui nous anime, le seul vœu que nous ayons cherché à émettre hier, c'est que les différentes législatures de l'Union s'entendent pour ôter à toute autorité déléguée le pouvoir de se mêler jamais d'aucune affaire de religion; et que ces législatures fassent comprendre une fois à toutes les sectes des Etats-Unis, qu'elles sont égales en droit, et que par cette raison aucune d'elles ne peut avoir celui de gêner la liberté individuelle ou les opinions particulières—quelles qu'elles soient. Pour cela, que faut-il faire? Une seule chose; rappeler les conseils municipaux à leur véritable objet; déterminer d'une manière claire et positive quelles sont leurs attributions et les contraindre à rester dans ce cercle: On ne peut se dissimuler que toutes leurs ordonnances sur la poli-edu dimanche sont de véritables actes de rébellion. Ces Conseils sont les seules armes qu'on ait laissées chez nous au fanatisme, mais elles sont encore terribles, et plus qu'on ne pense peut-être il importe au bonheur de l'humanité qu'on les lui ôte.

Opelloussas, 6 Sept.
Nous regrettons d'apprendre que la nourriture s'est encore déclarée dans le comté; il paraît même qu'une grande partie des récoltes dans notre voisinage en ont déjà souffert considérablement; d'après les renseignements les plus exacts que nous avons pu prendre dans notre district, les récoltes en général ont mauvaise apparence.

Nous voyons cependant avec plaisir que la canne à sucre n'a nullement souffert des dernières pluies; il est impossible d'en voir de plus belles que les nôtres. Gaz.

FEUILLETON.

Un écrivain de la Gazette de Black-River suggère un moyen tout nouveau pour faire cesser l'intempérance tout d'un coup. Je me disais l'autre jour, il vaudrait mieux acheter une grande quantité de whiskey, réunir tous les ivrognes dans la ville et les laisser boire et boire jusqu'à ce qu'ils se détruisissent. On les enfermerait dans une grande cour, comme un parc,

avec une palissade de quatre pieds de hauteur au-dessus de laquelle ils ne pussent pas grimper, et on leur donnerait à manger dans des auges; on les garderait là continuellement, afin de les empêcher d'aller donner par le monde un mauvais exemple à d'autres hommes sobres. Ils n'auraient aucune communication avec les cochons ou tout autres respectables animaux vivants. Les parens iroient une fois ou deux l'an avec leurs enfans, les voir par dessus la palissade et diraient à leurs progénitures: ce monstre à face humaine fut jadis un homme, mais le whiskey en a fait un brute.

(Alexandria Gazette.)

Deux amis qui avaient été séparés depuis bien long-temps, venant par hasard à se rencontrer, l'un d'eux demanda à l'autre comment il se portait.—Il répondit qu'il se portait fort bien et qu'il était marié depuis leur dernière entrevue.—Voilà qui est fort bien.—Pas si bien en vérité, car j'ai épousé une qu'elleuse.—Ah! c'est malheureux.—Pas si malheureux non plus, car elle m'a apporté deux mille livres.—Cela du moins était bon.—Pas si bon non plus, car j'ai employé cet argent à acheter des moutons et ils sont tous morts du rago.—A la vérité c'est bien malheureux.—Pas si malheureux non plus, car j'ai vendu les peaux plus cher que les moutons ne m'avaient coûtés.—Ah! cela vous a compensé.—Pas tant compensé non plus, car j'ai placé mon argent dans une maison qui a brûlé.—Ma foi, c'est une grande perte.—Pas si grande non plus, car ma femme a brûlé avec.

Remarquable longévité.—Dernièrement, il est mort dans le district de Sumner, Caroline du Sud, une femme nommée Mary Garrett, âgée de cent-vingt ans. Elle était native de New-York et résidait depuis six ans dans le district de Sumner.

Biography of the signers to the declaration of independence, etc.—Biographie des signataires de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis. Philadelphie, 1827. 9 vol. in-8.

Ce n'est pas la curiosité, mais la reconnaissance publique dont les soins diligents et souvent pénibles ont recueilli les matériaux de cette histoire. Il a fallu vaincre la répugnance qu'éprouve naturellement l'homme le plus digne d'estime lorsqu'il s'agit de parler de lui-même et du bien qu'il a fait, les citoyens dont on voulait consacrer la mémoire n'avaient point travaillé pour la renommée, et ne lui demandaient point qu'elle s'occupât d'eux; ils étaient éparés sur un immense territoire, livrés aux soins domestiques dont ils avaient été long-temps détournés par les intérêts de la patrie. Ceux qui se plaisent à lire les biographies de Plutarque seront encore plus satisfaits de celle-ci car ils y trouveront la fidèle image de ce que les temps modernes sont, quoi qu'on en dise, en état de produire de grand, de noble, de vertueux. Les ouvrages tels que celui-ci seraient une source d'instructions pour le législateur qui saurait en profiter. Il y verrait que les hommes dont le caractère moral fait plus d'honneur à l'humanité sont ceux capables de certains crimes politiques contre lesquels il arme le bras de la justice, et qu'il condamne aux supplices réservés aux plus infâmes scélérats; c'est ainsi que les lois, deviennent souvent complices de la tyrannie, perdent l'estime des hommes qui pensent et le respect des peuples.

La biographie des signataires de l'indépendance des Etats-Unis est un livre national pour cette heureuse république. Rendra-t-on de même hommage aux fondateurs des nouvelles républiques du Nouveau-Monde? S'ils troublent cette patrie dont ils ont préparé l'affranchissement, si leurs dissensions l'empêchent de jouir des bienfaits de la liberté, ils l'auront dit pensée de toute reconnaissance; au lieu d'être ses fils aînés et chéris, ils ne seront que des enfans dénaturés; espérons qu'un aussi grand malheur ne menace point ces nouveaux états sur lesquels les amis de l'humanité ont sans cesse les yeux ouverts, et pour lesquels ils font les vœux les plus ardents. F.

Letters from Europe, etc.—Lettres écrites d'Europe, formant le journal d'un voyage en Irlande, Angleterre, Ecosse, France, Italie et Suisse, pendant les années 1825-1827, par N. H. Carter. New York, 1827; Carvill. 2 vol. grand in-8 de 528—571 pages.

La course de M. Carter en Europe a duré une vingtaine de mois, et ce temps lui a suffi pour acquérir une connaissance suffisante de seize capitales, de trois ou quatre fois autant de petites villes célèbres par leur industrie, ou leurs monuments, d'un nombre prodigieux de lieux remarquables; ce voyageur a fait plus; car il a saisi les traits caractéristiques de chaque population. Quelques lecteurs, accoutumés à juger plus lentement, le trouveront peut-être un peu trop expéditif; on effect, l'extrême rapidité de sa marche se sacrifie à la guerre avec les soins et l'attention d'un observateur exact. De temps en temps, on remarque l'inévitable effet de cette précipitation; M. Carter généralise, étend à tout un peuple une manière d'être qu'il a cru remarquer chez quelques individus, dans une localité. L'histoire de ce voyageur allemand qui jugeait de toutes les femmes d'une province d'après la figure et le caractère de son hôte; n'a corrigé aucun écrivain de voyages; les lecteurs seuls en ont profité. M. Carter doit s'attendre qu'en Europe son ouvrage sera lu avec quelque défiance; en Amérique, on sera moins soupçonneux; on se laissera volontiers séduire par le talent de l'écrivain et par l'intérêt de ses narrations. On pense, non sans raison, que de légères inexactitudes ne peuvent empêcher qu'un ouvrage aussi considérable ne soit très-digne

d'estime, si les observations justes y abondent, s'il est instructif; et les lettres écrites d'Europe apprendront beaucoup de choses, même à des Européens. Le voyageur écrivait pour ses compatriotes, avec une liberté républicaine; il pouvait négliger certains égards auxquels un traducteur européen se conformerait; mais après avoir supprimé tout ce que les convenances locales ne permettraient point de conserver, il faut avouer que l'ouvrage perdrait beaucoup de son prix.

L'apparition de ces lettres fait naître des réflexions qui peuvent en amener d'autres, et donner ainsi quelques lumières de plus sur les moyens de propager les connaissances utiles; c'est par ce motif que nous les plaçons ici.

Un voyage doit être, pour les contrées parcourues par le voyageur, une statistique et de leurs institutions, des causes diverses dont elles éprouvent l'influence. La nature change; les hommes varient encore plus rapidement; des monuments périssent, et d'autres les remplacent. Il est donc indispensable de revoir, dans chaque contrée, les nouvelles générations qui l'occupent, et la forme nouvelle dont le pays s'est revêtu. Mais il y a des contrées qu'on visite trop, et d'autres qui n'attirent pas assez l'attention. Il serait tois de laisser reposer l'Italie et la Suisse, l'Angleterre et la France sont, depuis quelque temps, le sujet de nombreuses descriptions; le tour de la Grèce et de la Turquie d'Europe, des nouvelles républiques américaines et des contrées asiatiques et africaines qui participent aux progrès de la civilisation n'est pas encore venu; sachons bien ce qui est à notre portée, avant de nous occuper de ce qui se passe au loin, dans des lieux où notre action ne s'étend point encore, et qui ne peuvent réagir sur nous.

Les voyages les plus récents seraient, à coup sûr, les plus instructifs, si les voyageurs qui les ont faits et écrits étaient assez philosophes pour bien observer, et pour discerner ce qui peut contribuer aux progrès des connaissances, aux perfectionnements sociaux; mais dans la foule des aventuriers qui courent le monde par ennui, par désœuvrement, ou même par spéculation et avec le projet de faire un livre, il en est bien peu qui rapportent dans leurs pays quelques documents, assez surs pour qu'on ose en faire usage, ou qui ne fussent pas mis en œuvre depuis long-temps. C'est fit très-utilement pour lui-même ses voyages en Suisse; mais ses lecteurs n'en ont pas tiré autant de profit; et il n'est pas le seul voyageur qui ait mieux servi ses intérêts que ceux de ses contemporains et de l'humanité. Rev. Encyc.



PORT DE LA NLE-ORLEANS.

Arrivés.

Bateau à vapeur Coosa, Strong, du Bayou Sah, avec 4 balles coton à S P Morgan et Co; 1 à P. H. Gaiter, 1 à Reynolds, Byrne et Co. 1 voiture à M. White—16 passagers.

Bateau de remorque Hercules, Heriman, ayant mis en mer le navire Charleston, Ross, pour Philadelphie, et remorqué de la mer en dedans de la barre de la passe du S. O. le brick Moro, Bischo, de Onoa. Samedi après-midi, le navire Dewitt-Clinton était en dehors de la barre de la passe du S. E., mais il n'y était plus hier matin à 9 heures, ayant probablement fait route pour la passe du S. O.

L'Hercules est parti de la passe du S. O. hier à midi, il n'y avait rien en vue en dehors; il a remorqué dans le port le brick colombien Sophia Antonio, Walsh, de Maracaibo. Il a passé à 2 milles au-dessus du Fort le brick William et Emeline, Budd, de la Hayane; le brick Moro était à 2 milles au-dessus de Bradish et Osgood—il a apporté leurs sacs aux lettres.

Jedi de l'avant-dernière semaine, un petit bateau appartenant à Lightburn et Dunn; pilotes à la passe du S. O., en allant reconnaître une petite goélette qui se trouvait en dehors, fut poussé au large par un coup de vent et depuis on n'en a plus entendu parler. On a de grandes craintes sur le sort de M. Dunn et de deux autres hommes qui formaient l'équipage dudit bateau.

Le Hercules est parti hier après-midi, avec le navire Missouri, pour Philadelphie, et la goélette Mary pour Baltimore.

Entré.
Brick colombien Sophia & Antoine, Welsh, des Cayes, avec 905 quintaux bois de teinture au capitaine.

L'établissement connu sous la raison Valentin Pinot & Co est continué dans le même local. P. L. ROMAIN, élève et successeur de feu Valentin, offre ses services aux dames pour toutes coiffures dans le genre le plus moderne. M. Aimé Castino, coiffeur de Paris, adjoint au même établissement, mettra tout son zèle pour satisfaire aux demandes qui seront faites, tant en coiffures qu'en toute espèce d'ouvrage en cheveux.

ES personnes qui ont quelques réclames contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le sous-signé V. ROUMAGE, Ex-testamentaire. 28 aout—1m.



AVIS—Le billet N°s 12, 17, dans la Loterie de l'Eglise Catholique de Baton Rouge, deuxième prise de \$3000

a été vendu par Louis Chauveau, à son heureux bureau (ci-devant Barbet) No. 37, rue St. Louis, vis-à-vis la boutique Hewlett, où le public est respectueusement invité à venir, avec le désir bien sincère du buraliste de continuer comme par le passé à vendre des gros lots gagnans. 16 sept. L. CHAUVEAU.

AVIS AU PUBLIC.
Pécure N° 93, rue St. Louis, on trouvera un **CHAR FUNEBRE** à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. Les ecclésiastiques au cimetière.—Le tout pour 5 piastres. 13 sept—2m.

AVIS—Les personnes qui ont pris des billets dans la LOTERIE du sieur Louis Pontif Petit, sont prévenues que leurs billets sont dus et payables dans le courant du présent mois; les individus qui voudront prendre des arrangements au sujet de leurs billets voudront bien se présenter à lui, au vieux Marché, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et chez lui, faubourg de l'Annonciation, près de l'établissement de M. Barron, où on le trouvera depuis 2 heures P. M. jusqu'à 5 heures P. M. Il déposera le 20 du présent mois, les billets en banque pour cofecté. 9 septembre—9

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le sous-signé.

- 10 balles Indiennes françaises
- 3 " Mousselines
- 1 " Schals " 7-8
- 8 es. Coutil gris Fil coton,
- 2 " Schals pluche,
- 1 " Velours coton,
- 4 " Dentelles coton,
- 2 " Echarpes et Fichus gaze, De plus en Magasin.
- 10 balles Coton écriu 38 pouces, 25 douz. Kirchenwasser 1ère. qualité. P. E. SORBE. 28 aout. rue Royale N° 118.

A VENDRE A L'AMIABLE.
Un Terrain situé encoignure des rues Bienville et des Remparts, ayant 60 pds. 7 pouces environ de face à cette première rue et 129 pieds environ de face sur la rue des Remparts, désigné par le No. 48, attenant au No. 47; la maison est briquetée entre poteaux, ainsi que tous les autres édifices de toute nature que ledit terrain comporte. Ce terrain paie une rente à la corporation de cette ville sur un capital de 1250 à raison de 6 pr. 0.0 par an. On offre également à vendre, le fonds d'une boutique de ferblanterie et chaudronnerie, appartenant à Mr. Gléthias Labarre, avec toutes les marchandises qui s'y trouvent; et les outils nécessaires pour ces deux états, situés rue Conti, entre Chartres et Levée. Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser à Jean Dufour, rue de Chartres, en face de la bourse. 29 aout—5

260 onces Sulfate de quinine par flacons d'une, 2, 4 et 8 onces. **1000** livres quinquina jaune par caisses de 25, 50 et 100 livres. Jus de Limons par barrils, gallons et bouteilles, à vendre par FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, de de baine, essence de térébenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. 3 sept.

EDUCATION—Une dame qui a déjà été employée dans ce pays pour instruire de jeunes personnes, désire trouver à se placer dans une famille, elle peut enseigner tout ce qui concerne l'éducation utile, ainsi que la broderie et les ouvrages d'aiguille qui sont toujours agréables à connaître. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 Septembre.

MERRAINS A PIPE—16000 merrains à pipe à vendre par A. BORDEZAT & Co. 14 juillet Rue Royale n° 108.

At Private Sale.
A Lot of ground, situated at the corner of Bienville and Rampart streets, having about 60 feet and 7 inches front on the first street, and about 127 feet on the latter, designated by No. 48, adjoining to No. 47. The house is of brick, between posts;—also, all the other buildings on said lot, this lot pays to the corporation of this city a rent of 6 per cent. per annum, or a capital of \$1250. Also, the stock in trade of Mr. Gléthias Labarre, Tinman and Iron pot manufacturer, with all the implements necessary for those two trades, situated in Conti street between Chartres and Levée streets. For terms, which will be advantageous, apply to JOHN DUFOR, Chartres street, opposite the Exchange. august 29.

COUVERTURES:
FRANÇAISES de 3 points, dernièrement importées, pesant 8 liv. la paire—à vendre par J. MAGER. 31 juillet—3m 2ps

DEMANDE—On désirerait trouver pour la campagne, un instituteur sachant l'anglais et le français; il serait nourri et blanchi, sur l'habitation où il tiendrait ses classes, et recevrait un salaire d'environ \$300 par an. S'adresser pour plus amples informations, au bureau de cette feuille. 11 sept.

Ventes Publiques.

VENTE PAR LE MARSHALL.
Shepherd vs. Simon, h. de c. l. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente le 23 Septembre courant, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, 2 paires de Tables en acajou à pieds de griffes. Saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshall. 15 sept.

VENTE PAR LE MARSHALL.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Mardi 23 Sept. courant, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, une pipe enlevée contenant 135 gallons &c. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Ls. DAUNOY, marshall. 15 sept.

VENTE PAR LE MARSHALL.
R. Martin vs. John Allison. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Mardi 16 Octobre prochain, à midi, au Café de Hewlett, au coin des rues St. Louis et Chartres, une MAISON et un TERRAIN &c. &c. situés au coin des rues Delor et St. Charles, faubourg St. Marie. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Ls. DAUNOY, marshall. 15 sept.

Vente par le Marshall.
J. Rank contre Water Holiday et sa femme. EN vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'hon. Gallien Préal, juge associé, j'exposerai en vente le 2 de Décembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et de St. Louis, le terrain vide No. 10, dans l'île No. 7, au faubourg Lacourse, saisi dans l'affaire ci-dessus. 2 Sept. LOUIS DAUNOY, Marshall.

Vente par le Marshall.
Le Maire et les Aldermen contre le terrain No. 10 dans l'île No. 7, faubourg Lacourse. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. F. Grima, Juge-Président de la Cour de cité, j'exposerai en vente, le 2 de Décembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et de St. Louis, le terrain vide No. 10, dans l'île No. 7, au faubourg Lacourse, saisi dans l'affaire ci-dessus. 2 Sept. LOUIS DAUNOY, Marshall.

AU BON MARCHE.
UN assortiment complet d'entre-deux. Bretagens N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 l'assortiment à \$152 cts au magasin de SOLANA & ARIZA. Fourniture des rues St. Pierre et Bourbon. 15 sept.

POUR PHILADELPHIE.
La barque paquebot HELOCULES, capit. Wm. Longcope, commencera à charger Lundi 15 du courant, et sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le Principal, ou à 11 Sept. SAM. P. MORGAN et Co.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire fil voilier MISSOURI, capit. Hodelin, partira sous le plus court délai possible. Pour fret de 150 balles de coton, ou le même encombrement, ou pour passage, s'adresser à bord ou à 29 aout. WHITTALL, JAUDON & Co.

POUR LE HAVRE.
Le beau brick fil voilier et armé FREE OCEAN, capit. Grise, partira postivement vers le 20 Septembre et a besoin de 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret desquelles ou pour passage, s'adresser à 3 Sept. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR LA VERA RUZ.
Le brick fil voilier le GENERAL JACOBSON, capitaine Black, partira sous pavillon de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à 30 Aout. JOHN P. PAVSON.

PAQUETS REGULIERS POUR TAMPICO.
Les belles goélettes CORREO, capitaine Tucker, et HOUND, capitaine Bateman, de première classe et fines voilières, partiront à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le Hound partira d'ici le 1er Aout, et de Tampico le 15 du même mois; et le Correio partira d'ici le 15 d'Aout, et de Tampico le 1er de ce mois. Les passagers et les chargés peuvent être assurés que les arrangements ci-dessus seront ponctuellement observés. Pour fret ou passage, s'adresser à Tampico, à GORDON, TUYES et Co. Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co. 1er aout.

POUR VICKSBURG, CHITAGOOSA, Natchez et les lieux intermédiaires.
Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une machine supérieure, capitaine J. S. Holbert, prendra du fret pour les lieux susdits, et partira sous pavillon de jours, s'adresser à bord ou à 4 sept. JAS. ARMOR.

AVIS—Attendu qu'on s'est adressé à moi, et qu'on m'a demandé l'obligation de quatre mille piastres, souscrite le 23 de Février 1827 par Hudson Tabor et Joseph Robichaud, comme cautions de Louis Talbot, sheriff de la paroisse de Lafourche Intérieure, que l'obligation de quatre mille piastres souscrite par Hudson Tabor, le 6 Juin 1827, pour l'exercice fidèle des devoirs de sheriff de la dite paroisse—et qu'il y a hypothèque spéciale, pour garantir le paiement des dites sommes par Hudson Tabor, mise sur une habitation ou portion de terre de trois arpents de superficie, plus ou moins, sur quarante-deux arpents de profondeur sur le Bayou Lafourche—soient levées et annulées. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déclarer, par écrit, au bureau de la Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront le dernier jour de la présente publication, les raisons pour lesquelles les susdites obligations et hypothèque ne seraient point levées et annulées. Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 21 Aout mil-huit-cent-vingt-huit, et la cinquante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. H. JOHNSON. Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur, PIERRE DEBAUGH, Secrétaire d'Etat. 22 aout—3m.